



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2018-131

PUBLIÉ LE 18 MAI 2018

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-05-16-002 - Arrêté n 2018-0012 SDSDU - modifiant la composition nominative de la CRSA HDF (9 pages)

Page 3

R32-2018-05-16-001 - décision de financement 2018 FCS 59 62 (2 pages)

Page 13

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-05-16-002

Arrêté n 2018-0012 SDSDU - modifiant la composition
nominative de la CRSA HDF

Arrêté n 2018-0012 SDSDU - modifiant la composition nominative de la CRSA HDF

**Arrêté n° 2018-0012 SDSU modifiant l'arrêté n°2016-017 SDSU du 19 Juillet 2016 modifié
fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
des Hauts-de-France**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1432-4 et D.1432-28 et suivants ;
Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret n° 2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Madame Monique RICOMES en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;
Vu l'arrêté n° 2016-017 SDSU du 19 juillet 2016 fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie du Nord-Pas-de-Calais Picardie ;
Vu l'arrêté n° 2016-018 SDSU du 19 août 2016 modifiant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie du Nord-Pas-de-Calais Picardie ;
Vu l'arrêté n° 2016-020 SDSU du 30 décembre 2016 modifiant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté n° 2017-012 SDSU du 3 mars 2017 modifiant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté n°2017-030 SDSU du 23 mai 2017 modifiant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté n°2017-036 SDSU du 23 août 2017 modifiant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté n° 2018-0001 du 12 janvier 2018 modifiant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;

Vu la décision en date du 9 avril 2018 portant délégations de signature de la Directrice Générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France,

Sur propositions des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévues aux articles D.1432-28 et D.1432-29 du code de la santé publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n°2016-017 du 19 juillet 2016 est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

b) Au titre des représentants des associations des retraités et personnes âgées

Sont nommés sur proposition du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord :

Monsieur Jean-Pierre LAVIEVILLE, membre titulaire, Force Ouvrière
ou ses suppléants Madame Michèle BEAREZ, Union Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UIRS) et Madame Nicole SION, Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)

Ces nominations mettent automatiquement fin aux mandats des membres précédents proposés par le CODERPA du Nord (Madame Marie-Thérèse HESSCHENTIER - membre titulaire et Monsieur Jean-Pierre LAVIEVILLE - membre suppléant).

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Sont nommés sur proposition du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord :

Monsieur Christian HILAIRE, membre titulaire, UDAPEI
Ou ses suppléants Madame Fernande FRANQUET, APAJH 59 et Madame Bénédicte LECLERCQ, France Handicap 59

Ces nominations mettent automatiquement fin aux mandats des membres précédents proposés par le CDCPH du Nord (Monsieur Vincent NOIRET - membre titulaire et Madame Myriam CATTOIRE - membre suppléant).

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

b) Au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R.221-9 du code de la sécurité sociales

Est désigné par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Nord Picardie :

Monsieur Jérôme LEFEBVRE, membre titulaire, en remplacement de Monsieur Philippe BLANC

ARTICLE 2 : L'article 1 de l'arrêté n°2016-017 du 19 juillet 2016 est complété comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Est nommé sur proposition du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise :

Monsieur Aurélien DELAHOUCHE, Membre titulaire, Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT).

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 4 : La directrice de la stratégie et des territoires des Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 16 mai 2018

Pour la Directrice générale et par délégation,
La Directrice de la Stratégie et des Territoires,



Laurence CADO

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE France
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2018-0012 du 16 mai 2018

TITULAIRE	SUPPLEANTS
-----------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France

Monique RYO, Vice-Présidente à la santé	Christian VANNOBEL	<i>Siège vacant</i>
Brigitte MAUROY, Conseillère Régionale	Edith VARET	<i>Siège vacant</i>
Nadège BOURGHELLE KOS, Conseillère Régionale	Amel GACQUERRE	<i>Siège vacant</i>

b) Au titre des présidents des conseils départementaux

Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental de l'Aisne	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Mme Geneviève MANNARINO	Marie-Annick DEZITTER	Doriane BECUE
Nadège LEFEBVRE, Président du Conseil Départemental de l'Oise ou sa représentante, Anne FUMERY	Corry NEAU	LEVESQUE Sophie
Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
Laurent SOMON, Président du Conseil Départemental de la Somme ou son représentant, M. Marc DEWAELE	Virginie CARON-DECROIX	Isabelle de WAZIERS

c) Au titre des représentants des groupements de communes

Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération du Pays de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	Sylvie ROLAND, Conseillère - Communauté d'agglomération du Pays de St Omer
Paul VERON, Président Communauté de la Thiérache du Centre	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
Jacques RICHIR, Conseiller Métropole européenne de Lille	Christine VANDESTEENE, Conseillère communautaire Cté d'agglomération du Pays de St Omer	<i>Siège vacant</i>

d) Au titre des représentants des communes

<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Noella FRITTE - P'TIT DIAB 02 (Association des Jeunes diabétiques de l'Aisne)
Didier VANQUELEF - UFC Que choisir Nord-Pas-de-Calais	Jacques MOPIN - UFC Que Choisir Oise	Dominique BEN - INDECOSA-CGT
Patricia DEDOURGE - URAF Hauts-de-France (URAF)	Jacques BACLET - Fédération Nationale des Familles Rurales	Julien LEONARD - CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES (CNAFAL)
Sylvette CHEVALIER - UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPEES PSYCHIQUES (UNAFAM) des Hauts-de-France	Florence BOBILLIER - UNAPEI	Bernard-Marie DUPONT - ASSOCIATION D'ENTRAIDE AUX MALADES TRAUMATISES CRANIENS (AEMTC)

Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEAUX - Association des Insuffisants Rénaux (AIR) Picardie	Arnaud BODINIER - FEDERATION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS DE GREFFES DU COEUR ET DES POUMONS FFLAGCP
<i>Siège vacant</i>	Daniel HIBERTY - UDAF 60	Régine DECOTTE - Alliance Maladies Rares AMR
Olivier DAUPTAIN - FEDERATION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS ET AMICALES DE MALADES INSUFFISANTS OU HANDICAPES RESPIRATOIRES FFAAIR	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM) Téléthon
Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Véronique CLAVEY - Mouvement français pour le planning / Fédération régionale Nord Pas-de-Calais du planning familial	Bernard FIOLET - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

Jean-Paul MENOT - CODERPA (Aisne)	Nelly GOUJON	Jean-Claude KOCKELSCHNEIDER
Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - CFDT
Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
Jacques ESTIENNE - CODERPA (Somme)	Eric VANSTEENKISTE-DELESPIERRE	Jean-Marc PETIT

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Christian HILAIRE - UDAPEI 59 - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - UDAPEI	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APAJH	Bénédicte LECLERCQ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - France Handicap
Aurélien DELAHOUCHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - CFDT	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
Jean-Marie PETIT - France Handicap - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Joëlle DEQUIDT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
Christine TREPTE - France Handicap	Noëlle DELEBASSÉE - Autisme Picardie 80	<i>Siège vacant</i>

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

Giancarlo BAILLET - CTS Somme	Patricia JEANSON - CTS Somme	Freddy SERVEAUX - CTS Aisne
Chanez HERBANNE - CTS Oise	<i>Siège vacant</i>	Jean-Brice GAUTHIER - CTS Aisne
Solange MOORE-WIPF - CTS Hainaut	Rodolphe BOURRET - CTS Hainaut	Michèle HUVIG - CTS Métropole Flandres
Emmanuel GRAS - CTS Pas-de-Calais	Richard CZAJKOWSKI - CTS Pas-de-Calais	Séverine LABOUE - CTS Métropole Flandres

Collège 4 : Partenaires sociaux

a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

Thierry SINNESAEEL - CFTC	Jean-Jacques LELONG - CFTC	Jean-Pierre LECUYER - CFTC
Isabelle CARESMEL - CFE-CGC	Eric AIMÉ - CFE-CGC	Jeany POULLAIN - CFE-CGC
Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY - CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
Patrice RAMILLON - FO	Jean-Marc HENIN - FO	Grégory LEDUC - FO
Philippe CREPEL - CGT	Virginie DEVILLERS - CGT	Alain ARNEFAUX - CGT

b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND	<i>Siège vacant</i>
Jacqueline VAUTRIN - CPME	Roland THIES- CPME	Alain CAUCHOIS - CPME
Philippe LECLERCQ - U2P	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
--	---------------------	---------------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---------------------	---------------------	---------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

Laurence DERNONCOURT - FNARS Nord-Pas-de-Calais	David TIRANNO - association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Aisne	<i>Siège vacant</i>
Thierry FAUVEAUX - Croix rouge française des Hauts-de-France	Jean-Christophe MULLER - Croix rouge française des Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>

b) Au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R. 221-9 du code de la sécurité sociale, deux représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie (Président du CA)	Alain TREUTENAERE (VP)	Jean-Luc VASSAUX (VP)
Francis DE BLOCK - CARSAT Nord Picardie (DG)	Frédéric LANGLOIS	Christine DHORDAIN-KUSBER

c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales

Nadine GORET, CAF du Pas-de-Calais	Roger DEaubonne, CAF de la Somme	Lydie LIBRIZZI, CAF du Nord
------------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

d) Au titre du représentant de la mutualité française

Alain TISON, Mutualité française Hauts-de-France, Président d'APREVA	Adeline LOMBART	Bertrand CARDON
--	-----------------	-----------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire

Brigitte WEENS - Médecin conseillère technique - Rectorat (Académie de Lille)	Muriel DEHAY - Infirmière conseillère technique - Rectorat (Académie de Lille)	Catherine ROUSSEAU - Infirmière conseillère technique - Rectorat (Académie d'Amiens)
Maryse BURGER - Médecin conseillère technique - Rectorat (Académie d'Amiens)	Annick CARON - Médecin conseillère technique - DSDEN du Pas-de-Calais (Arras)	Delphine BELYNCK - Infirmière conseillère technique Rectorat (Académie de Lille)

b) Au titre des représentants des services de santé au travail

Jean-François LESCART - Président AST 59-62 (Arras)	Alain CUISSE - Directeur général AST 59-62 (Arras)	Louis-Marie HARDY - Directeur général PSTMN Lille
Marie-Laurence BAUMER - Directrice SMTVO	Jean-Marie CUMINAL - Président ASMIS Somme	Francine LEMONNIER - Directrice ASMIS Amiens

c) Au titre des représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

Patricia DELORME - Directrice à la Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Laurence LECOMTE - conseillère technique chargée de la stratégie en santé à la Direction Générale Adjointe en charge de la Solidarité - Conseil départemental du nord (Lille)	<i>Siège vacant</i>
Véronique LEROY - Directrice adjointe PMI à la Direction Enfance, famille, jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Dr Monique RADULESCO - Responsable du service Prévention et Protection Maternelle à la Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Dr Catherine DEMONDION, Responsable du service Prévention et Protection Infantile à la Direction Adjointe PMI - Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)

d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le médico-social ou la cohésion sociale

Valérie COMBLEZ - Fédération des centres sociaux Aisne Somme	Mireille CHARONNAT - FNARS Nord Pas de Calais	Jean-Pierre TRIBOULET, Ligue contre le cancer, Comité du Nord
Marie VILLEZ - Union régionale des Hauts-de-France de la Fédération addiction	Ludovic WAUGRAND - Institut médico-éducatif Louis FLAHAUT- Association La vie active	<i>Siège vacant</i>

e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

Jean-Louis SALOMEZ - Professeur de santé publique	Jean-Daniel LALAU - Professeur de nutrition	Mickaël NAASSILA - Professeur de Physiologie
---	---	--

f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées (article L. 141-1 du code de l'environnement)

Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement des Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais Picardie	Denis BOLLENGIER - Campagnes Vivantes
----------------------------	--	---------------------------------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé

a) Au titre des représentants des établissements publics de santé

François-René PRUVOT - président de CME (CHRU Lille)	Pierre KRYSTKOWIAK - président de CME (CHU Amiens)	Magloire GNANSOUNOU - président de CME (CH Sambre-Avesnois)
Ziad KHODR - président de CME (CH Saint-Omer)	Philippe BONELLE - président de CME (CH Doullens)	Thierry RAMAHERISON - président de la commission médicale d'établissement du centre hospitalier de Beauvais
Valérie YON - présidente de CME (CH Pinel - Amiens)	Christian MULLER, président de CME (EPSM de l'Agglomération lilloise)	Edvick ELIA, présidente de CME (EPSM Lille Métropole - Armentières)
Martin TRELCAT - Directeur CH Calais	Pierre BERTRAND - CH Arras	Dominique PICAULT - CHRU Lille
Brigitte DUVAL - Directrice CHI Compiègne Noyon	Danielle PORTAL - Directrice générale CH Amiens	Etienne DUVAL - Directeur du Centre Hospitalier de Laon

b) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but lucratif

Vincent VESSELLE - Directeur Polyclinique Saint Côte, Oise	Laurent DELEMER, Directeur Polyclinique du Bois	Olivier DEVRIENDT, Directeur Régional Médipôle Partenaires
Jean-Marc CATESSON - président de CME Clinique du Pont Saint-Vaast	Frédéric LEFEBVRE - Président de CME Clinique du Campus 80	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières, 59

c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT
Patrice SCHUMACKER, Président CME Centre l'Espoir	Stanislas VELLIET, Président CME	Eric PETIT

d) Au titre du représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile

Aymeric BOURBION - FNEHAD	Philippe HERMANT	Anne HOORELBEKE RAMON
---------------------------	------------------	-----------------------

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

Guillaume ALEXANDRE - NEXEM	Brigitte BECQ - France handicap	Christian BRELINSKI - FISAF
Bruno CHEVRIER - URAPÉI Nord-Pas-de-Calais	Olivier MASSON - Autisme ressources Nord Pas-de-Calais Picardie	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP
Séverine DUPONT-DARRAS - URIOPSS	Olivier FABIANI - PEP Nord-Pas-de-Calais	Mélanie MALVOISIN - FEHAP
Jérôme PASSICOUSSET - GEPSO	Jean-Marie BRIATTE - GEPSO	François-Xavier DEBRABANT - FHF

f) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

Didier CYMERMAN - SYNERPA	Olivier BOULANT	Florence KOVAC
Bruno DELAVAL - URIOPSS	Jean-Luc HAMIACHE - FEHAP	Dominique VILLA - UNA Picardie
Michel THUMERELLE - FHF	Serge GUNST - FHF	Christophe VANBESIEIN - FHF
Fabienne HEULIN-ROBERT - FHF	Régine DELPLANQUE - FHF	Pascale BOULOGNE- FHF

g) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

Jacques VEZIER - URIOPSS	Éric BERNARD - l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais	Karim LOUZANI - FNARS Nord-Pas-de-Calais
--------------------------	--	--

h) Au titre du représentant des responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé

Philippe TRÉHOU, MSP de Guise 02	Laurent VERNIEST, FEMASNORD	Didier DELETTE, MSP FRUGES 62
----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

i) Au titre du représentant des responsables des réseaux de santé implantés dans la région

Julie MOITIER, PALPI 80	Patrick FOURNIER, G2RS	Joël MERCIER, Réseau CECILIA
-------------------------	------------------------	------------------------------

j) Au titre du représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

Charles CHARANI	Xavier LAMBERTYN	Dominique RINGARD
-----------------	------------------	-------------------

k) Au titre du médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

Patrick GOLDSTEIN	Christine AMMIRATI	Pierre VALETTE
-------------------	--------------------	----------------

l) Au titre du représentant des transporteurs sanitaires

Laurence GUYONVARCH	Christophe HANNEDOUCHE	Ludovic BAUDOUX
---------------------	------------------------	-----------------

m) Au titre du représentant de services départementaux d'incendie et de secours

<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

n) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

Marc BÉTREMIEUX - CPH	Pascale AVOT - INPH	Anne GRUSON - CPH
-----------------------	---------------------	-------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	Josiane BAECKELANDT - URPS sages-femmes	Alexis MAES - URPS pharmaciens
Thomas BALBI - URPS Chirugiens-dentistes	Nathalie COLARD - URPS biologistes	Marie BISERTE - URPS Chirugiens-dentistes
Régis DUCATEZ - URPS infirmiers	Emeline LESECQ-LAMBRE - URPS orthophonistes	Marie-Odile GUILLON - URPS infirmiers
Jean-Marc LASCAR - URPS masseurs-kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS orthophonistes	Jean-Jacques MAGNIES - URPS masseurs-kinésithérapeutes
Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
Philippe CHAZELLE - URPS médecins libéraux	Sabine LEPETZ - URPS pédicure-podologue	Jean-Pierre URBAIN - URPS médecins libéraux

p) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

Isabelle LAMBERT - Présidente du CROM NPDC	Jean-Louis DUNAUD, Président CROM Picardie	Jean FRETIN, membre du CROM Picardie
--	--	--------------------------------------

q) Au titre du représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région

Alexis HEBERT - SAPIR IMG	Alexandre CORNUT - AIMGL	Gauthier CHANTREL - AIMGL
---------------------------	--------------------------	---------------------------

Collège 8 : Personnalités qualifiées

Jean-Pierre CANARELLI
Thérèse LEBRUN

Voix consultatives

Le préfet de région Hauts de France
Le président du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), ou ses représentants Laurent Degroote et Robert Matricon
Les chefs de service de l'Etat en Région : Le directeur régional des Affaires culturelles Le directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt Le directeur régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Le directeur régional des Finances Publiques Le directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Le Recteur de la région académique Hauts de France Le directeur régional de l'Agence Régionale de Santé
Les conseils des organismes locaux d'Assurance Maladie relevant du régime général
La Mutualité sociale agricole (MSA) représentée par un administrateur

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-05-16-001

décision de financement 2018 FCS 59 62

décision de financement de subvention Fédération des centres sociaux 59-62



**La Directrice de la Prévention
Promotion de la Santé**

Cellule Allocation de ressources
Responsable :
Laurent Rivas
@ : laurent.rivas@ars.sante.fr
Téléphone : 03.62.72.87.78

Référent Administratif :
Vincent Bouché
@ : vincent.bouche@ars.sante.fr
Téléphone : 03.22.97.09.33

Monsieur Michel BRULIN
Président de la Fédération des centres
sociaux du Nord Pas de Calais
Centre Vauban – Bâtiment Rochefort
199 rue Colbert
59000 LILLE

Lille, le

16 MAI 2018

**Objet : décision de financement au titre de l'exercice 2018 - CONVENTION
PLURIANNUELLE RELATIVE AU FINANCEMENT DE PROJETS ET ACTIONS DE
PREVENTION, PROMOTION DE LA SANTE EN HAUTS-DE-FRANCE 2018-2022**

Monsieur le Président,

Dans le cadre des missions financées par le fonds d'intervention régional (FIR) et en application des articles L. 1435-8 et R 1435-16 du code de la santé publique, j'ai l'honneur de vous attribuer un financement d'un montant de 73 767 euros au titre de l'exercice 2018, à imputer sur la mission 1 du FIR (promotion de la santé et prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie), au titre des actions en matière de promotion de la santé, d'éducation à la santé et de prévention des maladies, des comportements à risque ainsi que des risques environnementaux, en particulier d'éducation thérapeutique des patients.

Je vous prie à cette fin de bien vouloir trouver ci-joints, **pour signature**, deux exemplaires originaux de la convention précisant l'objet du financement, les conditions de sa prise en charge financière et de son évaluation, ainsi que les engagements qui vous lient en tant que bénéficiaire.

Je vous remercie de bien vouloir nous les retourner, non datés, dans les meilleurs délais pour signature de la directrice générale de l'ARS à l'attention de :

Vincent BOUCHÉ
Agence Régionale de Santé
Direction de la Prévention et de la promotion de la santé
Cellule Allocation de ressources
556, avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture Région Hauts-de-France. Les recours contre la présente décision sont à former auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice générale et
par délégation,
La directrice adjointe de la
prévention et de la
promotion de la santé



Hélène TAILLANDIER